



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2012/54

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 10 septembre 2012

L'an deux mille douze et le dix septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 31 août 2012.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : P.MAURIN – J-L.CHAUSSIGNAND – C.CROZIER – D.AUZAS – M.JOLLIVET – A.VOLLE – N.SALA – M.BEUGNET – A.CORNET – G.VERNET – M.HILAIRE - J.TESTON.

Excusé : B.BOUAZZA a donné procuration à J-L.CHAUSSIGNAND.

Absents : B.DELAUZUN – D.FIALON

Mme Nathalie SALA a été élue secrétaire.

**Objet : Signalétique spécifique village de caractère.
Demande de subvention au Département de l'Ardèche.**

L'adjoint délégué, Jean-Luc CHAUSSIGNAND rappelle au Conseil Municipal le projet de mise en place d'une signalisation spécifique pour les villages de caractère.

Ces panneaux permettront d'identifier les villages appartenant à un même réseau.

Il indique au Conseil Municipal que le Département de l'Ardèche peut prendre en charge les frais de réalisation et d'acquisition d'un panneau par village de caractère.

.../...

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal :

- Décide d'adhérer au programme de mise en place d'une signalisation touristique spécifique aux villages de caractère.
- Demande au Département de l'Ardèche de prendre en charge les frais de réalisation et d'acquisition d'un panneau par village de caractère.
- Charge Mr Jean-Luc CHAUSSIGNAND, 1^{er} adjoint de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à Alba La Romaine, le 10 septembre 2012.

POUR COPIE CONFORME,

Alba La Romaine, le 11 septembre 2012.

LE MAIRE

Pierre MAURIN

 REÇU A
LA PREFECTURE LE
12 SEP. 2012

